



# **Compte rendu du CDAS Morbihan**

## **Réunion du 30 mars 2023**

Site internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/56>  
Page Facebook

### **A l'ordre du jour :**

- **Accueil des nouveaux membres du CDAS**
- **Présentation du responsable régional de l'action sociale en Bretagne**
- **Programmation budgétaire et orientations 2023**
- **Crédits 2023 pour le Morbihan**
- **Fonds d'innovation locale**
- **Questions diverses**

## **1- Accueil des nouveaux membres du CDAS**

Suite aux élections professionnelles de 2022, le CDAS Morbihan est renouvelé. La CGT y a 1 siège de titulaire, Solidaires 2, CFDT 2 et FO 1. Olivier AMICEL est notre titulaire et Céline CANN notre suppléante. Vous pouvez les contacter pour toute question concernant l'action sociale.

## **2 – Présentation du responsable régional de l'action sociale en Bretagne**

Suite à la « réforme » de l'action sociale, des responsables régionaux ont été nommés en fin d'année 2022. C'est M. Romain DUINE qui a été nommé pour la région Bretagne.

Il nous a présenté ses fonctions et son rôle.

Il est chargé de former une vraie équipe régionale. Il a rencontré les 4 délégués de la région. Il veut mettre en place un échange de bonnes pratiques, de la mutualisation. Même si en Bretagne, cela fonctionnait déjà bien, les délégués accueillent ce nouveau fonctionnement en réseau de manière positive.

Il veut spécialiser chaque délégué dans un domaine : restauration, communication, petite enfance et vacances.

La question de la charge de travail supplémentaire a été posée pour notre déléguée, qui devrait gérer le département plus une autre mission.

Il est chargé de faire le lien entre le niveau local et le niveau national (le Secrétariat Général, SG).

Il a le pouvoir de nommer les délégués de chaque département.

Il nous a confirmé le maintien d'un CDAS et d'un budget dans chaque département.

Nous lui avons dit que ce n'était pas forcément l'objectif de départ et que c'est le combat des organisations syndicales, avec les agents, qui ont permis le maintien d'une structuration de proximité.

Nous lui avons également demandé de faire remonter au SG que nous souhaitons qu'il évolue, car nous avons constaté avec la déléguée de nombreux dysfonctionnements (pas

de réponse aux questions, envoi tardif de documents ...).

### 3 – Programmation budgétaire et orientations 2023

Les crédits ministériels s'élèvent à 111,4 M €. Les crédits locaux sont dotés de 4,5 M €. La note d'orientation prévoit la poursuite de la réforme de l'action sociale, avec notamment la cession de résidences de vacances. Nos élus nationaux nous ont informé que le choix devait être fait d'opérateurs du tourisme social, mais cela a été abandonné. C'est le choix du tourisme marchand qui a été privilégié !

L'objectif est aussi d'améliorer la communication autour des prestations proposées.

Il faudra également mettre en place une solution pour informer les retraités sur l'action sociale, car il n'y a plus d'accès au fichier du service des retraites de l'État.

Il a été demandé aussi la simplification des procédures, notamment pour les prestations délivrées par l'ALPAF (association pour le logement du personnel des administrations financières).

### 4 – Crédits 2023 pour le Morbihan

Les crédits alloués s'élèvent à **32 075 €**, réserve déduite. Cela représente 138 € de plus par rapport à 2022.

Ce budget, au fil des ans, devient largement insuffisant pour financer tous les projets.

**La CGT demande son augmentation et la suppression de la réserve.**

Voici les projets validés pour l'année 2023 :

- Sortie retraités sur **l'Erdre** (le 4 avril ou le 8 juin), avec la visite des chantiers navals : beaucoup d'inscrits, donc il y a eu un tirage au sort .
- Pour les actifs, une sortie au Puy du Fou (les 17 et 24 juin), et une sortie à **Groix** (14 mai) pour laquelle toutes les demandes ont été acceptées, soit 96 collègues.

**L'arbre de Noël** aura lieu le mercredi 13 décembre 2023 au même endroit que d'habitude, salle de la Maillette à Locminé. Les animations habituelles sont maintenues. Vous assisterez à un spectacle de magie.

Son coût : 18 116 €, soit 56 % du budget départemental.

Nous vous rappelons que vous pouvez aussi bénéficier de consultations gratuites auprès de **psychologues** à Lorient et Vannes.

Une somme est également prévue pour **Solidarité Finances**, pour venir en aide à nos collègues actifs ou retraités en difficulté.

L'ensemble des représentants a voté POUR ce budget.

### 5 – Fonds d'innovation locale 2022-2023

Le Morbihan, avec les 3 autres départements bretons, avait proposé un projet axé autour de l'écologie, en proposant une action concrète permettant d'adopter une attitude dynamique au regard des perspectives climatiques et environnementales.

L'action proposée est de participer au reboisement en parrainant la plantation d'arbres ou en participant à des projets paysagers (Monts d'Arrée, forêt de Brocéliande...) à titre

individuel ou collectif.

Le projet breton a été retenu par le comité de sélection pour un montant de 14 000 €.  
La durée du projet va s'étaler sur une année.

## 6 – Questions Diverses

EPAF nous informe que l'affectation des enfants pour les séjours est disponible sur les espaces personnels. Les parents disposent de 10 jours pour valider leur choix, en n'oubliant pas de payer l'acompte.

Enfin, nous tenons à saluer et à remercier notre assistante sociale, Régine LE TORREC, pour tout le travail effectué, elle fait valoir ses droits à la retraite le 30 juin prochain.

**Continuons à revendiquer une action sociale de haut niveau pour toutes et tous, actifs, retraité-e-s, titulaires et non titulaires !**

Vos représentants CGT : Olivier AMICEL (THOM HENNEBONT) – Céline CANN (SDIF)

- La délégation a conçu une plaquette recensant les consultations gratuites possibles dans le département : aide juridictionnelle, avocats, défenseur des droits...

Ce document est disponible sur notre site internet :  
<http://www.dgfip.cgt.fr/56/spip.php?article521>

Si vous avez des propositions pour améliorer l'action sociale dans le Morbihan, n'hésitez pas à nous les transmettre sur notre BALF  
[cgt.ddfip56@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip56@dgfip.finances.gouv.fr) .

